



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux

N° 40 - AVRIL 2017

174

emplois
menacés par
l'annonce de
liquidation
judiciaire du
groupe Jean
Delatour.



ÉDITO

DELATOUR, QUI DOIT DÉCIDER ?

Notre collègue Valérie Talbi, adjointe au maire et déléguée syndicale, nous avait prévenu, le patron de Delatour cherchait à se débarrasser de tous les sites et de tous les emplois, la seule question qui se posait était de savoir comment il avait fait pour planquer la fortune extraite de l'entreprise et du travail de ses salariés.

A l'origine, l'activité était artisanale et en lien direct avec les comités d'entreprises. Le fondateur, fils d'un syndicaliste bien connu dans le réseau militant, était un petit commerçant intégré au milieu populaire des usines du sud de Lyon et de leurs militants... Le fils de ce dernier est devenu le symbole d'un patronat dur pour ceux qui y travaillent...

Ce sont les salariés, souvent des femmes, qui décideront de leurs revendications, de comment exprimer leur colère. Mais il serait incroyable que ce patron agressif qui a vécu sur le succès de l'entreprise de son père pendant des années puisse se contenter des indemnités légales pour dédommager des salariés qu'il traitait comme des pions, alors qu'il va se débrouiller pour ne rien payer des dettes de l'entreprise, et notamment qu'il va faire payer les salaires et indemnités par l'assurance chômage des salariés, autrement dit par les autres salariés.

Dans ce dossier comme dans celui de Bosch ou de Carbone-Savoie, il faut demander des comptes. Pourquoi un patron seul peut décider de l'avenir de centaines de salariés ? On nous dit que c'est la « propriété privée » ! Mais le capital de Delatour est de l'ordre de 1M€ alors que les salariés produisaient chaque année près de 5M€... Autrement dit, ce « capital » qui justifie le pouvoir de décider du patron, les salariés l'ont déjà payé des centaines de fois par leur travail depuis des années... Mais eux et elles n'ont aucun droit de décision... !

Une autre société, qui donnerait le pouvoir de décision à ceux qui produisent les richesses, c'est ce dont tous les salariés devraient discuter.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

DOSSIER

SÉCURITÉ

Notre pays traverse une période troublée, où les forces de l'ordre sont mobilisées au quotidien, pour la sécurité de tous. Je refuse d'enfermer cette question dans des logiques de petite politique locale. La délinquance, la criminalité, ne tiennent pas compte des frontières des villes, ou des orientations politiques de leurs maires, et toutes les municipalités, de gauche ou de droite, doivent faire face à ce phénomène.

La sécurité publique est une mission régalienne de l'Etat, c'est essentiel pour garantir le même niveau de sécurité à tous les citoyens, quelle que soit la ville où ils résident. Les Maires interviennent en complémentarité, et je préfère une complémentarité efficace, plutôt que la volonté de créer une police municipale (PM), qui essaie de faire le travail de la police nationale, sans en avoir le statut, les compétences, la formation ou les moyens.

Je rappelle que, les pouvoirs de police du Maire et l'activité de la PM, sont régis par un cadre légal. Ainsi, contrairement à ce que je peux lire, sur certains blogs ou réseaux sociaux, la PM ne peut assurer le maintien de l'ordre, ou mener d'enquêtes judiciaires.

Cela n'empêche pas les policiers municipaux d'intervenir sur un flagrant délit. En 2016, la PM de Vénissieux a procédé, à près de 200 interpellations, pour des faits variés (délits routiers, ports d'armes prohibés, stupéfiants). Notre centre de supervision urbain (CSU) a également permis, 79 interpellations, par la police nationale et la gendarmerie.

Mais la PM assure surtout, au quotidien, la sécurité des Vénissiens, sur un champ d'activités qui est différent de celui de l'Etat : elle sécurise les entrées et sorties d'écoles, procède aux enlèvements de véhicules ventouses ou épaves (1000 par an), gère les procédures de détention des chiens catégorisés.

J'ai souhaité réorganiser la Direction Unique Prévention Sécurité (DUPS), pour gagner en cohérence et en efficacité, mais toujours à moyens constants : en modernisant les outils à disposition des agents, leurs tâches administratives ont été allégées, pour leur permettre d'accroître leur présence sur le terrain.

La DUPS et l'ensemble des acteurs du territoire agissent dans une logique de complémentarité. Par exemple, sur un contrôle de commerces : la PM sécurise les abords, avec l'appui visuel du CSU, les inspecteurs d'hygiène de la Ville procèdent aux contrôles de salubrité, en coopération avec le référent des professions réglementées du commissariat, qui pointe les manquements aux Droits du travail.

L'efficacité de notre politique de sécurité est reconnue par nos partenaires, comme l'ont indiqué le Préfet et le Procureur, lors du dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le chef du CSU de Vénissieux est devenu le référent du CNFPT de Lyon, et forme tous les opérateurs CSU de l'agglomération. Son expertise est telle, qu'il est consulté sur la mise en place d'autres CSU, comme pour la ville de Troyes qui a pour maire, François BAROIN. Ce n'est pas non plus anodin, si la ville de Meyzieu s'est dernièrement rapprochée de Vénissieux, pour tester un de nos dispositifs innovants de vidéo-protection.

La discrétion est un élément clé, de la réussite de nos actions, et je me dois de laisser travailler les professionnels sereinement, plutôt que d'exploiter le moindre fait divers, ou de surfer sur un effet d'annonce. A mes yeux, la police municipale est un acteur essentiel de la sécurité, ce n'est pas un outil de communication.

Michèle PICARD - Maire

PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU)

Les transports publics sont la clé de l'accès à l'emploi, de la lutte contre les fractures territoriales, du désenclavement des quartiers, des déplacements entre périphéries et centre, et aussi entre les villes de première et deuxième couronne, d'un cadre de vie durable et moins stressant.

Il ne faut pas qu'au tout-voiture se substitue, la tentation d'un accès de ville payant, synonyme de nouvelles inégalités. C'est dire l'importance du projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise 2017-2030. Il fixe différents objectifs : atteindre 35% de déplacements en voiture et deux roues motorisées, 35% à pied, 22% en transports collectifs, et 8% en vélo. Des impératifs de santé publique, de cohésion sociale, de mobilité, figurent dans ce projet, afin de dessiner une métropole plus humaine, et plus accessible.

Malgré des grandes lignes assez fédératrices, ce PDU manque cruellement d'ambition, au sujet du développement des transports en commun. Il faut faire plus, afin de démocratiser l'agglomération, et non de la privatiser, par des péages.

Le PDU mentionne la perspective d'une nouvelle porte d'entrée sud, sans en dire plus, ni sur le lieu, ni sur le comment, alors que le parc relais de la gare de Vénissieux est déjà saturé.

Deux points clés sont également passés sous silence : le déclassement de l'autoroute A6/A7, et l'anneau des Sciences. Le boulevard Laurent Bonnevey mérite une

réflexion approfondie, que le PDU ne laisse pas présager. Nous voulons en faire un axe apaisé, avec une ligne de mode doux, pour gommer cette fracture territoriale.

L'enjeu du rail n'est pas suffisamment considéré. Nous n'avons pas de certitude d'accord entre la SNCF et la Métropole pour le renforcement de la ligne Lyon-Grenoble, que nous défendons. De même, la gare de Vénissieux ne figure pas dans le PDU. La présence de la ligne de métro D, de la ligne de tramway T4 et le programme Cœur de ville, confèrent pourtant au secteur, une importance particulière, pour polariser le développement urbain.

La concentration des entreprises dans l'Est Lyonnais, mériterait un réel maillage de transports en commun, tout comme nous maintenons notre volonté de boucler le Boulevard Urbain Est. Il faut renforcer les connexions, entre l'emploi et les populations.

Enfin, je m'oppose à l'idée de rendre payants les parcs relais, car cela ne fera que renforcer le trafic urbain, inciter les automobilistes à chercher des places gratuites ailleurs, et à saturer le stationnement aux alentours.

Les tarifs doivent être modulés en fonction de la longueur du trajet avec le ticket séquencé. De même, la gratuité des transports publics, pour les chômeurs en recherche d'emploi, les étudiants, les anciens combattants, doit être envisagée. Les politiques tarifaires se doivent d'intégrer une dimension sociale et instaurer, à terme, un droit au transport pour tous.

Michèle PICARD - Maire

Entretien avec Aurélien Scandolara, conseiller municipal

Auparavant utilisateur de votre voiture, vous êtes désormais adepte des transports en commun, qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

L'arrivée du tram, la création de parcs relais et la prise en charge de la moitié de mon abonnement par mon employeur !

Quelles améliorations proposez-vous pour améliorer le quotidien des usagers ?

Il faut créer de nouvelles lignes afin de desservir correctement tous les quartiers de Vénissieux et du sud de l'agglomération.

Et concernant le Tramway ?

Le matin tôt et le soir après 20 heures, le temps d'attente peut être long pour prendre le tram. Dans le reste de la journée les rames bondées, rendent le trajet très désagréable. Il faudrait augmenter la fréquence des tramways.

Quel est votre constat sur les parcs relais ?

Il y en a trois sur Vénissieux. Celui de la gare est complet dès 8 heures du matin. Il est tout autant fréquenté par les habitants de Vénissieux que par ceux des villes de Corbas, de Feyzin, de Saint-Fons. Le manque de transports dans ces villes pousse ces habitants à venir gare de Vénissieux. Idem pour le parc relais de Parilly qui arrive à saturation, générant des stationnements dans tout le quartier.

Les liaisons TCL/SNCF vous paraissent-elles adaptées ?

La liaison entre le métro et le train est très fréquentée. Si tous les trains en provenance de Grenoble s'arrêtaient gare de Vénissieux, aussi bien ceux en direction de Perrache, qu'en direction de la Part-Dieu, cela permettrait aux usagers d'avoir une entrée sud sur l'agglomération et sur la zone industrielle et ainsi désengorger la gare de la Part-Dieu. Cela permettrait aussi aux habitants de Vénissieux de gagner plus facilement le centre de Lyon ; une dizaine de minutes pour Perrache ou la Part-Dieu.

Des développements de type ligne de RER sont nécessaires. Il est impératif que la SNCF et la région développent des infrastructures avec notamment le contournement ferroviaire du fret et le renforcement des lignes d'accès à l'agglomération.

La question des tarifs a-t-elle un impact sur le choix des transports en commun ?

Oui. Une forte baisse du prix de l'abonnement serait réellement incitative comme le montre la réussite des abonnements aidés que nous avons mis en place à Vénissieux pour les agents de la Ville. Il faut aussi que le Sytral applique la gratuité pendant les pics de pollution.

Vous proposez à la fois le développement d'infrastructures et la gratuité, est-ce compatible ?

Il faut une politique de transport radicalement différente pour un vrai droit à une mobilité de qualité, dé-carbonée et accessible à tous. Il faut pour cela une augmentation de la cotisation transport des entreprises. Ce sont elles qui génèrent la plus grosse part des déplacements.



PROJET JEUNE ET AUSSI CITOYEN (JEAC)

La Ville de Vénissieux a souhaité lancer le dispositif Jeune et aussi citoyen, en vue de favoriser le développement de projets et d'initiatives de jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Les objectifs tendent à soutenir et valoriser les bonnes idées et initiatives, accompagner les jeunes Vénissiens dans la réalisation d'actions présentant une dimension citoyenne en leur apportant une aide financière et technique.

Les projets peuvent être en lien avec des thématiques telles que la solidarité, l'accès à l'éducation et à la culture, les relations intergénérationnelles, l'égalité homme et femme.

Quatre projets, riches et variés, ont été retenus. Le conseil municipal a voté les subventions à l'unanimité.

Les objectifs du service jeunesse de notre ville se fondent sur des valeurs humanistes qui placent l'individu au centre de ses actions.

Notre équipe municipale réaffirme les valeurs éducatives fortes auprès du jeune public vénissien avec des actions mettant en avant les notions d'égalité, de laïcité, de respect et d'autonomie.

Le dispositif JEAC s'intègre pleinement dans la politique éducative de notre ville.

Les actions proposées permettent de rendre les jeunes acteurs, de favoriser leur expression et leur participation.

Les agents du service jeunesse travaillent afin d'accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les jeunes sur de tels projets.

Telles sont les préoccupations principales dans nos équipements polyvalents jeunes et du Bureau Information Jeunesse.

Véronique CALLUT- *Adjointe au maire*

RÉSEAU DE CHALEUR

Notre réseau de chaleur vénissien, jusque-là géré par la Ville, est repris, depuis le 1er janvier par la Métropole et nous ne savons toujours pas quelle organisation sera mise en place.

Nous avons proposé, il y a un an, une nouvelle convention afin de coordonner intelligemment les capacités de la Ville et celles de la Métropole pour le meilleur suivi possible du réseau, dans l'intérêt des abonnés et des usagers. Cette proposition n'a pas été retenue par le président Collomb. Nous avons reformulé fin 2016 notre proposition d'organisation pratique qui est restée sans réponse malgré notre insistance.

Madame le maire a dû écrire début mars aux abonnés pour leur confirmer que désormais, la Métropole était seule gestionnaire sans connaissance de notre part de l'organisation qui sera mise en place.

Sans réponse de la Métropole sur le rôle de la Ville, je devrais désormais décliner les invitations aux rencontres avec les abonnés et usagers. On peut cependant se demander comment un vice-président métropolitain pourrait localement jouer ce rôle.

Si la Métropole reconnaissait l'utilité de la Ville dans l'organisation de sa compétence, elle devrait naturellement lui reverser une part de la redevance de la délégation de service public.

La Métropole se confirme bien comme une grosse machinerie administrative et il n'est pas simple d'innover dans l'organisation des compétences, malgré les effets d'annonce.

Je ne sais donc pas qui va préparer le conseil de transparence de juin... La Métropole doit présenter prochainement l'avenant au contrat de délégation du réseau qui permettra la réalisation de l'extension au Puisseux, j'espère que les élus de la Ville seront associés...

Le président doit être trop occupé, trop en marche pour être attentif aux communes mais plus le temps passe, plus la perte de réactivité et de proximité dans la gestion du réseau de chaleur va se ressentir.

Pierre-Alain MILLET- *Adjoint au maire*

QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La Métropole nous indique une baisse globale de collecte des ordures ménagères (-4% à Vénissieux). Il s'agit maintenant d'amplifier nos actions, notamment sur le tri sélectif, et agir sans tarder pour la qualité de notre environnement.

La collecte en silos doit se développer et nous demandons que cette solution soit de nouveau aidée par la Métropole.

Pour améliorer le tri des déchets, nous demandons à la Métropole de continuer les actions de sensibilisation avec les ambassadeurs du tri.

Nous pensons que la qualité de la collecte peut se renforcer par une meilleure coordination entre les équipages de collecte et les agents qui gèrent les bacs de collecte dans le logement collectif.

Enfin, nous rappelons que la collecte du samedi est pour nous essentielle dans les grands quartiers populaires et qu'elle doit être assurée par le service public.

Nous prenons à bras le corps cette lutte pour la préservation de notre planète par la mise en œuvre de notre agenda 21 avec l'enjeu « Vénissieux 2030, Humaine et Durable ».

Vénissieux poursuit ses engagements pour garantir un cadre de vie de qualité à sa population et contribuer à la lutte contre les changements climatiques en participant à la réduction des consommations d'énergie fossile, en luttant contre le gaspillage et en augmentant la valorisation des déchets.

Mais au-delà des actions locales, il y a nécessité de mesures nationales afin de diminuer le suremballage, de lutter contre l'obsolescence programmée des produits manufacturés, en favorisant l'économie circulaire et en incitant à la réparation de nos appareils électro-ménagers comme nous le faisons à Vénissieux dans les cafés auto-réparations.

Enfin pour que notre planète soit vivable dans les années futures et laisser à nos enfants un environnement acceptable il s'agit de se donner les moyens financiers en investissant dans toute une série d'actions qui peuvent paraître parfois anodines mais qui au final constituent une chaîne indispensable.

Pierre MATEO- *Conseiller municipal*

DOSSIER

SÉCURITÉ

La sécurité est une préoccupation essentielle des habitants à Vénissieux comme sur l'ensemble du territoire national.

Sarkozy qui promettait beaucoup dans ce domaine a supprimé 13 700 postes de policiers et gendarmes. Les 9341 postes créés par François Hollande n'ont pas permis de retrouver les effectifs d'avant 2007 sans compter que ces moyens ont été largement affectés à la lutte contre le terrorisme.

Nous partageons l'inquiétude et la colère des habitants, leur aspiration à vivre sereinement et nous voulons apporter des réponses concrètes, avec les moyens d'action de la Ville mais aussi en travaillant avec les partenaires et notamment l'Etat qui assume la mission régalienne de sécurité publique avec la justice et la police.

Le trafic de drogue est au cœur des préoccupations des habitants. Cette économie parallèle est particulièrement insupportable dans le quotidien car elle s'accompagne de squats d'allées et de lieux publics, de violence et pressions sur les petits dealers, les consommateurs et leurs familles, de corruption et silence obligé pour ceux qui y sont mêlés. C'est une véritable mafia qui prospère avec ses petites mains et ses grandes fortunes. Surtout, la drogue est destructrice pour de trop nombreux jeunes devenus accros et parfois délinquants pour payer leur dose.

L'économie parallèle, créatrice d'une délinquance durable et aux multiples ramifications avec le blanchiment d'argent et le financement d'activités occultes, prospère sur le recul du droit dans tous les domaines au profit de la loi du plus fort.

Marie-Christine BURRICAND-
Conseillère municipale



La mouche du coche *

Alors que M. Ben khelifa reprochait au maire de ne pas répondre à ses courriers, Michèle Picard brandit la liste impressionnante des réponses faites. Vu la quantité, ses courriers vont bientôt nécessiter un agent à temps plein pour lui répondre !!

Il doit avoir du temps libre ne sachant pour qui faire campagne aux présidentielles

Ou, il s'est trouvé une vocation de procédurier...

Après l'argutie sur le vote du débat d'orientations budgétaires... sur quoi la prochaine lettre ?

** Cette locution proverbiale s'applique à une foule de gens qui essaient de se donner de l'importance par une activité inintelligente et sans résultat, comme la mouche du coche dans la fable de La Fontaine.*

La police agit : 32 500 personnes sont condamnées chaque année pour trafic et plus de 50 tonnes de drogues ont été saisies en 2015.

Mais la politique d'emploi aux ministères de l'intérieur et de la justice, inefficace pour faire réellement reculer les trafics, mène à l'impasse. Le malaise ainsi créé dans la police est exploité par tous ceux qui font de la misère humaine leur fonds de commerce, jusqu'à favoriser des comportements indignes et dangereux pour l'ordre public, justifier des violences policières inexcusables ou au contraire légitimer la violence contre la police.

La police et la justice ont besoin de plus de moyens pour lutter contre les réseaux de la drogue, mais aussi de la prostitution, du travail clandestin, des réseaux terroristes. Cela passe par des agents de proximité, des moyens d'investigation, des juges en nombre suffisants pour traiter sans tarder les dossiers des justiciables, sanctionner et réinsérer.

Et cela passe aussi par des mesures éducatives, la formation, le travail, des professionnels proches et disponibles pour venir en aide aux familles confrontées à ces difficultés.

Nos députés communistes proposent de recruter 20 000 policiers, gendarmes et agents administratifs de la fonction publique, la réouverture d'une partie des tribunaux fermés dans les 10 dernières années, des moyens pour des peines alternatives à la prison qui soient réellement éducatives et réinsérantes. C'est la question clé pour que la police ne travaille pas pour rien, il faut de vraies solutions pour sortir les ados déscolarisés de la rue, et les primo-délinquants de l'école de la violence qu'est la prison.

Sur cette question de la sécurité, les communes sont les premières interlocutrices des habitants, raisons de plus pour qu'elles soient entendues, soutenues et moteurs dans la construction d'une bataille nationale urgente.

Quelques exemples de l'action de nos services et tout particulièrement notre police municipale :

- 631 interventions annuelles pour sécuriser les sorties et entrées d'écoles,
- sensibilisation sécurité routière pour plus de 900 élèves par an,
- résorption du marché parallèle,
- interventions pour la sécurité routière,
- contrôle des commerces notamment sur les questions d'hygiène,
- 4 opérations quotidiennes de sécurisation sur la gare de Vénissieux,
- respect du plan Vigipirate renforcé dans les groupes scolaires
- engagement de la Ville pour faire reculer les violences faites aux femmes et les protéger en cas de besoin,
- actions de prévention contre les addictions avec le forum annuel,
- tout notre engagement pour retisser le lien social avec les services publics au cœur des quartiers, le soutien aux familles avec les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse,
- notre souci de l'emploi avec la charte de coopération ville entreprises, la journée emploi/entreprises clauses d'insertion....

ECHOS DU CONSEIL

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions

Par courrier : Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux
par mail : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org>